RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : TRAVAUX DE VENTING - COMPLEXE SPORTIF

DÉCISION N° DM-26-301

EN DATE DU 05 AOUT 2026

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la consultation relative à la réalisation de travaux de dépollution des sols par venting dans le complexe sportif Isabelle AUTISSIER ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société SERPOL, jugée économiquement la plus avantageuse ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SERPOL, sise 7, avenue du Québec 91440 VILLEBON-SUR-YVETTE, représentée par Monsieur Wilfried VANNIER, Directeur d'Agence d'IDF, le marché de réalisation de travaux de dépollution des sols par venting dans le complexe sportif Isabelle AUTISSIER. Le montant du marché s'élève à 91 163,52 € HT, soit 109 396,22 € TTC.

Le marché comporte les prestations éventuelles ponctuelles suivantes :
-Intervention sous 24h d'un opérateur spécialisé : 623,30 € HT
-Intervention sous 12h d'un opérateur spécialisé : 784,38 € HT
-Plus-value pour intervention le week-end : 1045,50 HT
-Réunion en visioconférence : 301,92 € HT
-Réunion en présentiel : 614,58 HT

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260805-lmc1H14534H1-AR
Date de réception en Préfecture : 05/08/2026
Date de Publication : 05/08/2026

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260805-lmc1H14534H1-AR
Date de réception en Préfecture : 05/08/2026
Date de Publication : 05/08/2026